



Région  
Hauts-de-France

## Comité Unique de Programmation du 19 juillet 2019

N° Synergie : NP0019238

Objet : Centres sociaux connectés en Flandre maritime

### **Descriptif technique :**

Le territoire du Dunkerquois doit faire face une situation socioéconomique particulièrement compliquée avec un taux de chômage qui dépasse le taux régional (le plus élevé de France) et qui malheureusement s'éloigne du taux national. Il est historiquement mobilisé en faveur de ses quartiers prioritaires, et une intégration intercommunale de la politique de la ville précoce. Pour certaines inscrites depuis plus de 30 ans dans les différents dispositifs mis en oeuvre dans le cadre de la politique de la ville, les communes de l'agglomération et la Communauté Urbaine de Dunkerque ont travaillé conjointement dès 1993 pour porter le traitement des problématiques spécifiques aux quartiers en difficultés à l'échelle intercommunale. 5 communes de l'agglomération sont concernées par cette intervention ciblée : Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Coudekerque-Branche et Tétéghem.

Le diagnostic établi par les acteurs locaux en matière de cohésion sociale et urbaine a permis d'identifier six priorités stratégiques :

- Stimuler le développement économique et l'accès à l'emploi des publics les plus en difficultés ;
- Agir sur l'attractivité des quartiers et sur l'accès au logement digne pour tous ;
- Développer un territoire en associant pleinement ses habitants ;
- Dynamiser le volet éducatif pour donner des perspectives aux enfants et aux jeunes ;
- Privilégier une approche globale de la santé des populations ;
- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations.

L'accès aux outils et aux pratiques numériques doit accompagner nécessairement la réalisation de ces objectifs.

Toutefois, les études récentes sur le sujet montrent que les français en situation de précarité restent moins intégrés à cette dynamique, avec par exemple seulement 69 % d'entre eux qui disposent d'une connexion internet à domicile, contre 82 % en moyenne pour l'ensemble de la population. Le territoire Flandre maritime ne s'est toujours pas doté d'une politique concertée en matière d'accès et de développement des pratiques numériques, mais ces enjeux s'avèrent d'autant plus importants que les administrations locales développent de plus en plus leurs services en ligne, pour des démarches qui, bien souvent, ne peuvent plus être entreprises en proximité.

« Nous devons mettre ces innovations au service de tous les habitants, quel que soit l'endroit où ils vivent » précisait Mme Isabelle KERKHOF, Vice Présidente de la CUD, lors de REV'URBAIN.

Le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque a la particularité de conjuguer deux typologies de territoire, l'Urbain et le Rural. Devant ce risque d'accroissement des inégalités liés à la fracture des usages numériques, le projet « Centres sociaux connectés en Flandre maritime » s'engage à améliorer par le numérique la vie quotidienne et la citoyenneté des publics fragiles, dépendants, à travers la réalisation d'actions d'innovation sociale et de développement des territoires. Il ne s'agira donc pas d'intervenir de façon exclusive sur les territoires en nouvelle géographie prioritaire, mais de bien de rayonner sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi les 26 centres sociaux et maisons de quartier s'impliquent dans l'opération FEDER « Centres sociaux connectés en Flandre maritime » afin d'innover pour les habitants de l'agglomération dunkerquoise, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services public numériques partagée par tous et pour tous.

C'est pourquoi les 26 centres sociaux et maisons de quartier s'impliquent dans l'opération FEDER « Centres sociaux connectés en Flandre maritime » afin d'innover pour les habitants de l'agglomération dunkerquoise, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services public numériques partagée par tous et pour tous.

Pour ce faire, le Fonds européen pour le développement économique régional est mobilisé au travers du programme opérationnel régional FEDER / FSE « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » Axe 2 : Usages et services numériques d'intérêt public. La Région, autorité de gestion de ce programme, a décidé d'y consacrer 12 % des fonds FEDER au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Les ITI sont contractualisés entre l'EPCI et la Région. La CUD s'est portée candidate à l'appel à candidature lancée par la Région afin de mettre en oeuvre un ITI sur son territoire.

« Les centres sociaux connectés en Flandre maritime » ont :

- une ambition de services en direction de l'ensemble des populations,
- une ambition de développement territorial en tenant compte de la spécificité du périmètre du projet,
- une ambition éducative et citoyenne,
- une ambition de construction d'un commun qui favorisera le maillage du territoire et le développement économique.

Chaque centre social/maison de quartier associé à l'opération développera un projet collaboratif, innovant et global à l'échelle de son territoire d'action, mais aussi du territoire CUD, s'attachant autant au développement des services qu'au développement des usages.

#### Détail des ressources :

Financier	Partenaire	Engagement	Régime d'aide	Taux	Montant
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional 62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD)		Auc / Aucun régime d'aide	63,90 %	1 130 639,00 €
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional 62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD)		Auc / Aucun régime d'aide	1,10 %	19 448,00 €
Autre partenaire ponctuel	CSC LOON PLAGE		Auc / Aucun régime d'aide	0,48 %	8 556,00 €
Autre partenaire récurrent	CAF		Auc / Aucun régime d'aide	6,58 %	116 459,00 €
Autre partenaire ponctuel	ANDYVIE		Auc / Aucun régime d'aide	0,48 %	8 556,00 €
Autre partenaire ponctuel	AFMACS		Auc / Aucun régime d'aide	0,48 %	8 556,00 €
Autre partenaire ponctuel	CSC GRAND FORT PHILIPPE		Auc / Aucun régime d'aide	0,48 %	8 556,00 €
Autre partenaire ponctuel	CSC COUDEKERQUE BRANCHE		Auc / Aucun régime d'aide	0,48 %	8 556,00 €
Autre partenaire ponctuel	ATOUTS VILLE		Auc / Aucun régime d'aide	1,93 %	34 224,00 €
Autre partenaire ponctuel	VILLENVIE		Auc / Aucun régime d'aide	1,45 %	25 668,00 €
COMMUNES			Auc / Aucun régime d'aide	3,39 %	60 000,00 €
EPCI	CUD		Auc / Aucun régime d'aide	12,45 %	220 347,00 €
<b>Total cofinanceurs :</b>				<b>93,23 %</b>	<b>1 649 565,00 €</b>

**Bénéficiaire :** **6,77 %** **119 784,00 €**

**Total :** **1 769 349,00 €**